SÛRETÉ DU QUÉBEC POLICE
SERVICE INTÉGRITÉ JUSTICE

Géomatique

District 03
Québec

1 mm = 275 m

15 0 15 30 Kilomètres

Échelle 1 : 275 000

Projection cartographique
Conique conforme de Lambert à deux parallèles standards sur l'ellipsoïde GRS 80

Légende

Desserte policière
- Sûreté du Québec, corps policier national
- Corps policier municipal
- Corps ou service de police autochtone
- Territoire hors Québec

Limites administratives policières
- Limite de district
- Limite de région
- Limite de territoire de poste SQ
- Limite de territoire de poste auxiliaire SQ
- Territoire de poste autoroutier représenté
- Limite de territoire CPM ou autochtone
- Quartier général SQ
- Poste et services d'urgences SQ
- Poste autoroutier SQ
- Poste secondaire SQ
- Poste de relais SQ
- Base militaire
- Quartier général corps de police municipale

Dessertes autochtones

Corps de police	Service de police
Amérindiens*	
Inuits	

* Les nations sont identifiées en dessous du symbole, en rouge italique.

Lieux habités
- Ville de 10 000 habitants et +
- Ville de 9 999 habitants et -
- Village
- Hameau
- Lieu-dit, villégiature

Limites administratives
- Frontière internationale
- Frontière provinciale et d'état
- Limite municipale

Hydrographie
- Cours d'eau

Réseau hydroélectrique
- Barrage
- Centrale hydroélectrique, poste de distribution
- Ligne de transport d'électricité

Réseau routier
- Autoroute
- 254 Échangeur
- 143 Route principale
- 255 Route secondaire
- Traverse
- Voie fermée

Transport aérien
- Aéroport
- Héliport
- Hydrobase

Note :
Afin de ne pas surcharger la carte, là où une localité se nomme comme son entité municipale, nous avons indiqué seulement le toponyme municipal. À l'inverse, pour les territoires municipaux de moindre superficie, nous avons utilisé le toponyme de la localité.

Sources d'informations :
MRNFP : BDGA et BDTA
MAMSL
Sûreté du Québec

No carte : 600-0203-0301-v9
Format : 36" x 45"
Date de mise à jour : 2005-12-09

Municipalités du Québec

C = Cité
V = Ville
VL = Municipalité de village
P = Municipalité de paroisse
CT = Municipalité de canton
CU = Municipalité de cantons unis
M = Municipalité
R = Réserve indienne
NO = Territoire non-organisé
VC = Municipalité de village cri
VN = Municipalité de village nordique
VK = Municipalité de village Naskapi
EI = Établissement amérindien ou inuit
TR = Terre réservée
TI = Terre de catégorie 1 inuit

19105 = Beaumont (M)
19110 = Saint-Michel-de-Bellechasse (M)
20030 = Ste-Pétronille (VL)
21020 = Saint-Joachim (P)
22010 = Fossambault-sur-le-Lac (V)
22030 = Lac-Delage (V)
23015 = Notre-Dame-des-Anges (P)
26015 = Vallée-Jonction (M)
26030 = Sainte-Marie (V)
26048 = Scott (M)
27060 = Tring-Jonction (VL)
29030 = La Guadeloupe (VL)
29095 = Lac-Poulin (VL)
29120 = Notre-Dame-des-Pins (P)
31015 = Disraeli (V)
31122 = East Broughton (M)
33060 = Laurier-Station (VL)
33085 = Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun (P)
34025 = Donnacona (V)
34058 = Deschambault-Grondines (M)
34065 = Saint-Marc-des-Carrières (V)
34120 = Lac-Sergent (V)

Corps policiers municipaux
Corps ou services de police autochtone
PQ31323 = Service de police Huronne-Wendat

Postes autoroutiers de la Sûreté du Québec
PQ40166 = Poste autoroutier de la Mauricie
PQ40218 = Poste autoroutier de Québec
PQ40279 = Poste autoroutier du Centre-du-Québec
PQ40282 = Poste autoroutier de Chaudière-Appalaches

Maine
États-Unis d'Amérique

© Gouvernement du Québec - 2005